



DOL DE BRETAGNE

DOL DE BRETAGNE 35120

435 000 € *

* 435 000 € honoraires inclus

420 000 € Hors Honoraires

Honoraires : 3.57% TTC à la charge de l'acquéreur.

Guy HOQUET DOL DE BRETAGNE

1 Boulevard Deminiac
35120 DOL DE BRETAGNE

02 99 48 04 44

DOL DE BRETAGNE

BAISSE DE PRIX !!!

A VENDRE MAISON DOL DE BRETAGNE

A Dol de Bretagne, vous serez séduits par les prestations de cette maison contemporaine construite en bio-briques de 185m², offrant une lumineuse pièce de vie de + de 75m² avec de grandes baies vitrées, équipée d'une cheminée insert, une cuisine aménagée et équipée, 5 spacieuses chambres dont une au rez-de-chaussée de 29m² avec salle d'eau privative et dressing.

Arrière-cuisine aménagée et buanderie. Préau. Chauffage au sol au rez-de-chaussée et à l'étage.

Terrain paysagé et clos de 1100m² avec cour goudronnée.

Panneaux photovoltaïques générant un rendement intéressant.

Coup de coeur assuré !

(DPE : D-189 kWh)

Le bien est concerné par l'état des risques et pollutions : Sismicité : Faible / Radon : Niveau 1 (faible).

Honoraires inclus charge acquéreur : 3.57% TTC

(Prix : 420 000€ hors honoraires)

185 m²

6 pièce(s)

5
chambres

1 sdb

1 sde

Fiche technique du bien

Exposition	Est-Ouest
Lotissement	Non
Nombre étages	1
Bien en copropriété	Non
Jardin	Oui
Année construction	2005
Neuf - Ancien	Récent
Vis-à-vis	Non
Fenêtres	Double Vitrage
Assainissement	Tout à l'égout
Salle(s) de bains	1
Salle(s) d'eau	1
WC	2
Cuisine	Equipée
Exposition Séjour	SUD-OUEST
Type Chauffage	Individuel
Mécanisme Chauffage	Au Sol
Mode Chauffage	Electrique
Eau chaude	Ballon électrique
Etat intérieur	Bon
Cheminée	Oui

Nombre de terrasse	1
Type de Stationnement	Exterieur_Couvert
Digicode	Non
Piscine	Non
Accès handicapés	Non
Sous-sol	Non
Gardien	Non
Date ERP	2025-01-28 08:54:04
Diagnostic Energétique	Oui
Conso Energ	189 kWh/m ² par an

Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

Estimation du coût annuel en énergie pour un usage standard entre 2412€ et 3264€ au 01/01/2021

Photos du bien



